

Résolution: Le renchérissement en Suisse

Adopté lors de la 179^{ème} AD, 5 & 6 novembre 2022.

1. Situation initiale

Les actuelles prévisions économiques sont inquiétantes pour la communauté estudiantine. En effet, nombreux sont les facteurs qui s'accumulent et poussent une partie des étudiant·e·s de notre pays dans des situations financières précaires. D'aucuns voyaient la sortie de la pandémie comme une délivrance et un retour à la normale, la réalité nous montre qu'il faut désormais faire face aux répercussions économiques de cette dernière. Viennent s'ajouter à cela, notamment : un contexte géopolitique tendu en Europe concrétisé par la guerre en Ukraine, une pénurie d'énergie ainsi qu'une hausse inédite des primes d'assurances maladies (en moyenne 6,6%) pour ce qui est de la Suisse.

Ces répercussions économiques se caractérisent par une forte inflation. Même si la Suisse semble être mieux protégée contre ce phénomène que ses voisins européens, les prévisions sont alarmantes (taux d'inflation : 3 à 4%). Cela a des répercussions sur différents domaines de la vie quotidienne car le renchérissement touche surtout les denrées alimentaires, les prix de l'énergie, les loyers et les charges ménagères courantes. Prenons quelques exemples parlants : les charges ménagères (chauffage, électricité, eau, gaz, ...) pourraient atteindre une hausse de près de 50%, le prix du paquet de pâtes a augmenté de 14%, les différents menus offerts dans les cafétérias de certaines de nos hautes écoles ont aussi pris l'ascenseur.

Les étudiant·e·s sont particulièrement vulnérables ! En effet, la majeure partie de leur budget concerne leurs frais d'alimentation, de transport et de logement. Tant de domaines dans lesquels l'inflation se fait ressentir fortement.

Ce phénomène économique douloureux met en lumière une nouvelle fois la précarité de bon nombre des étudiant·e·s de ce pays. L'UNES tient à souligner que l'inflation ne crée pas la précarité estudiantine mais l'accroît ! Si cette précarité appelle depuis bien longtemps des mesures concrètes de la part de nos autorités, l'inflation actuelle s'inscrivant dans un contexte économique d'ores et déjà tendu démontre l'urgence particulière de ces mesures.

Il n'est pas aisé d'appréhender la précarité estudiantine, notamment en raison d'une très forte mixité sociale au sein de nos hautes écoles. Il est vrai que les conditions de vie des étudiant·e·s paraissent dans la majorité des cas acceptables. **Toutefois**, cela ne doit en rien relativiser le fait que beaucoup d'entre eux et elles se trouvent dans des situations précaires. La réalité est la suivante : certain·e·s de nos collègues ne peuvent subvenir à l'ensemble de leurs besoins de manière satisfaisante. Dans une situation financière instable, celles et ceux-ci sont menacé·e·s de manière perpétuelle de voir leur statut et leurs conditions de vie se dégrader. Cette position suppose une forte charge mentale. La santé psychique et physique de ces étudiant·e·s est dès lors aussi mise à mal !

Il ne nous faut jamais perdre de vue que nos études sont une période de transition, un passage vers le monde professionnel. Cette période est aussi souvent synonyme de rupture avec le monde familial, nécessaire à la construction de chacun et chacune. Les études nous forment tant humainement qu'académiquement. Cette période ne doit donc pas être prise à la légère – elle est fondamentale pour une grande partie de notre population et nécessite un soin particulier. Elle doit être à la portée de toutes et tous et ne discriminer aucuns et aucunes. Par conséquent, il est essentiel qu'une attention particulière soit portée aux personnes précarisées, les plus touchées par les crises que nous traversons.

C'est dans ce contexte, que l'Union des Étudiant·e·s de Suisse revendique :

- 1 L'adaptation des montants des bourses d'études à l'inflation ET un agrandissement du cercle des potentiel·le·s bénéficiaires !
- 2 La création, respectivement l'extension, de fonds de solidarité !
- 3 L'octroi de bons de mobilité en faveur de la communauté estudiantine !
- 4 Aucune répercussion des coûts de l'inflation sur les logements !
- 5 De manière générale, de ne pas négliger les questions systémiques !

2. Revendications de l'UNES

2a Bourses

Dans la prise de position Financement des études & les bourses d'études en Suisse (2021), l'UNES se prononce notamment sur la situation des bourses dans le paysage des hautes écoles suisses. Dans la situation actuelle, en période d'inflation et avec les répercussions encore présentes de la pandémie de Covid-19, il est primordial de réexaminer le système qui se trouve derrière l'attribution des bourses. Tou·te·s les étudiant·e·s devraient pouvoir poursuivre leurs études sans être freiné·e·s par leur situation financière. Ce sont de telles situations de crise qui mettent en danger l'égalité des chances en matière de droit à l'éducation et qui compliquent, voire même empêchent, l'accès aux études pour un grand nombre de candidat·e·s. Le quotidien des étudiant·e·s qui doivent exercer une activité rémunérée à côté de leurs études pour financer leur logement et leur alimentation est à présent régi par des inquiétudes existentielles. Le renchérissement, en conséquence de l'inflation qui a eu lieu peu de temps après la pandémie de Covid-19, lors de laquelle beaucoup d'étudiant·e·s ont été touché·e·s par des licenciements et le manque d'emplois et dont la sécurité financière n'était pas garantie, augmente ainsi davantage la pression pesant sur leur situation financière.

Une activité rémunérée à côté des études peut mener à un chevauchement avec les plages horaires des cours. Les étudiant·e·s ont moins de temps pour assimiler le contenu requis, ce qui peut conduire à des résultats d'examens insuffisants. Ceci peut à son tour mener à un allongement de la durée des études et entraîner un accroissement des dépenses pour l'état. La pression financière que ressentent les étudiant·e·s peut laisser des marques durables sur leur santé mentale et donc sur l'avenir du pays. Cela peut aussi entraîner des dépenses de santé significatives. Les parents des étudiant·e·s vivent davantage les effets de l'inflation car ils ne doivent pas uniquement se financer eux-mêmes. L'arrêt des études semble ainsi être la conclusion logique pour économiser de l'argent et couvrir les besoins essentiels.

À cela s'ajoute le fait que le nombre d'étudiant·e·s n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Par rapport à l'évolution des dépenses d'éducation mais aussi celles des bourses, cette hausse est significativement plus importante. Il est impératif d'augmenter les contributions pour le financement des études sous forme de bourses. Les contributions doivent être ajustées à l'évolution du nombre d'étudiant·e·s. C'est une étape fondamentale comme davantage de personnes sont dans le besoin en vue de l'inflation. Le nombre d'étudiant·e·s en situation d'urgence augmentera en raison des circonstances actuelles. Tou·te·s n'ont pas accès aux bourses car l'admission dépend des revenus des parents. Les fonds des bourses cantonales ne sont pas toujours exploités entièrement. Ceci, associé à la perte de valeur de la somme des revenus sont autant de raisons pour adapter les critères de qualifications des bourses.

L'attribution des bourses est réglementée au niveau cantonal. Les conditions pour les bourses ainsi que leur montant sont par conséquent dépendants du canton de résidence. Les processus pour l'attribution des bourses sont également fortement variables. L'accès à l'éducation diffère donc selon le canton de résidence. De même que la gestion de l'inflation varie d'un canton à l'autre. Il y a ainsi des cantons qui adaptent le montant des contributions au renchérissement. Il est essentiel pour les étudiant·e·s dans le besoin que ceci soit mis en place dans tous les cantons pour assurer la poursuite des études. Une centralisation de l'attribution des bourses en Suisse faciliterait grandement de tels ajustements pour un accès égalitaire à l'éducation. Cela ne représente qu'un des nombreux arguments en faveur d'une centralisation. Le sujet est développé dans la prise de position Financement des études & les bourses d'études en Suisse (2021) de l'UNES.

Compte tenu de la situation exposée ci-dessus, l'UNES demande que la pression sur les étudiant·e·s soit allégée en adaptant à l'inflation le soutien financier sous forme de bourses. Cela doit s'appliquer aussi bien aux bourses déjà attribuées qu'aux calculs des besoins de base des nouvelles bourses. Une non-adaptation équivaldrait à une baisse effective du montant des bourses.

2b Fonds de solidarité

Le nombre d'étudiant·e·s dans le besoin avait déjà augmenté en peu de temps durant la pandémie de Covid-19. Des fonds de soutien pour les étudiant·e·s en détresse financière ont dû être mis en place. Ceux-ci ont été attribués par les hautes écoles, les cantons ou par l'État. Les bourses et prêts représentent environ 4% des revenus des étudiant·e·s selon l'étude de l'Office Fédéral de la Statistique OFS

(<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/situation-sociale-economique-etudiants.html>).

Seulement peu d'étudiant·e·s ont la possibilité de recevoir des bourses. Comme le renchérissement concerne surtout les secteurs des charges ménagères courantes, de l'alimentation et de la mobilité – qui représentent les principales dépenses des étudiant·e·s – la situation peut devenir précaire pour un grand nombre.

L'inflation est une situation de crise au même titre que la pandémie de Covid-19. Les cas de rigueur, qui en raison des circonstances actuelles ne peuvent plus couvrir leurs dépenses essentielles, doivent être soutenus par un accès aussi peu contraignant que possible aux indemnités de soutien. L'UNES demande donc une mobilisation pour ce cas de figure ainsi qu'un soutien financier à travers la création et l'extension des fonds de solidarité.

2c Mobilité

Pour les étudiant·e·s, les coûts de mobilité représentent une charge disproportionnée par rapport à d'autres groupes sociaux, alors qu'ils et elles en sont de grand·e·s usager·e·s. Il nous faut absolument éviter que cette situation dégénère au point de les empêcher d'utiliser les transports publics et ainsi de se retrouver sans moyen de se rendre sur leurs lieux de formation.

Malheureusement, ces dernières années, les prix des moyens de transport ne font qu'augmenter pour les étudiant·e·s. Tout d'abord une série de décisions de l'Alliance SwissPass a largement contribué à précipiter cette situation. En effet, en 2019, les CFF ont remplacé la voie 7 par le Seven25 qui revient plus cher que l'ancienne offre. Puis, en 2020, ils ont supprimé l'AG pour les étudiant·e·s pour le remplacer par un tarif jeune ne courant que jusqu'aux 25 ans. À la suite de cette décision, les parlementaires ont grincé des dents, conduisant Marco Romano le parlementaire du Centre, parmi d'autres, à déposer une motion contre cette décision au CN. Olivier Français, élu PLR, s'exprimait également à ce sujet au micro de la RTS le 29 juin 2020 en ces termes : « toucher spécifiquement la tranche 25-30 ans je pense que c'est une fausse stratégie qui est, pour moi, anti-sociale. Quand on remet un acquis en question il faut le faire dans le cadre d'une réflexion générale ».

En plus de ces décisions, le coût des transports augmente aujourd'hui en raison de la crise énergétique. Les prix de l'essence ne font que s'accroître et la voiture devient ainsi une alternative qui n'est plus envisageable.

Dans cette situation critique il est important que l'État vienne en aide à sa population. Certains de nos pays voisins ont déjà passé le pas, tel que l'Allemagne qui offrait cet été un abonnement à 9 Euros valable sur le territoire. L'UNES appelle à une solution similaire et demande à la Confédération d'offrir des bons de mobilité qui puissent être utilisés aussi bien sur le réseau local de transport public que sur les systèmes locaux de vélos de location. Les bons de mobilité (par ex. les Rail-Checks REKA) permettent de garantir que les étudiant·e·s à faible revenu puissent s'offrir des trajets en transports publics en fonction de leurs besoins. Cela va également dans le sens des objectifs climatiques de la Confédération d'encourager l'usage des transports publics plutôt que la voiture individuelle. Ces bons de mobilité doivent être financés en dehors des budgets ordinaires des universités et être soutenus par la Confédération et le canton. Cette solution a par exemple été adoptée par la ville de Neuchâtel. Elle propose, dans les faits, des réductions de 50% pour les moins de 25 ans et des tarifs enfants pour les adultes. Cet exemple montre bien qu'un système avec des rabais fonctionne puisqu'à Neuchâtel ces rabais ciblés en fonction des besoins ont permis d'augmenter le nombre d'abonnements aux transports publics de 53% en l'espace de cinq ans. Néanmoins, une telle solution doit aujourd'hui exister au niveau fédéral. En raison de l'étroite imbrication des cantons et du système de Transport Public TP, des solutions différentes selon les cantons ne sont guère satisfaisantes et créeraient des situations d'inégalité entre les usager·e·s.

2d Logements étudiants

Depuis plusieurs années déjà les prix des loyers sont en hausse en Suisse et la situation actuelle ne fait qu'augmenter ces prix. Mais avant d'en expliquer les causes, il est important de rappeler que les étudiant·e·s sont particulièrement désavantagé·e·s dans leur recherche de logement, comme le rappelle Samuel de Vargas, coprésident de l'ASLOCA Lausanne. Les étudiant·e·s, n'étant pas dans des situations stables et ayant des situations financières souvent

difficiles, peinent à trouver des logements adéquats. Ainsi, leur situation est actuellement particulièrement inquiétante.

Comme le relève le journal *Le Monde*, début septembre, l'une des principales causes des hausses subies par les loyers est liée au taux de vacance. Celui-ci exprime le nombre de locations vides et donc encore disponibles sur le marché. Or début septembre, on constatait que de nombreuses grandes villes suisses subissaient des taux de vacance négatifs. Ce fut en particulier le cas dans les cantons de Genève avec un taux de -26,1%, de Vaud avec -17%, et de Zürich avec -15,5%. Ainsi, dans ces cantons où une part importante des étudiant·e·s logent, l'offre de locations manque et les prix augmentent. En effet, dans une situation où l'offre est limitée mais où la demande se maintient, les prix risquent d'augmenter fortement. Ceci oblige les étudiant·e·s à accepter des loyers élevés, à rester chez leurs parents malgré le coût du transport ou dans des cas extrêmes à renoncer à leurs études.

Cédric Rychen, directeur du service des affaires sociales de l'UNIL, raconte que le début du semestre d'automne 2022 a été particulièrement compliqué puisqu'il était très difficile de trouver des logements à un prix respectable pour les étudiant·e·s. Bien que cette hausse ne se retrouve pas encore dans les demandes d'aide financière que son service octroie, il craint qu'elle se retrouve très fortement cet hiver avec la hausse des charges.

L'augmentation des charges est un autre poids que devront porter les locataires. En effet, l'inflation et la crise énergétique que nous vivons aujourd'hui a de forts impacts sur les prix de l'énergie. Ainsi cet hiver les factures d'électricité, de chauffage et autres subiront une forte augmentation, obligeant certains ménages à revoir leur consommation et à adapter leurs infrastructures pour limiter leurs dépenses au minimum. Malheureusement, comme le souligne Samuel de Vargas les étudiant·e·s sont souvent logé·e·s dans des infrastructures vieillissantes et donc mal isolées et coûteuses en énergie – elles et ils seront donc certainement celles et ceux qui auront les plus grosses charges à payer. Les loyers vont également subir des augmentations en raison de la hausse des taux directeurs de la BNS. Tel que l'expliquait Vincent Leroux, président du SVIT Romandie dans un article du *24h* datant de mai dernier, pendant la crise inflationniste actuelle, la BNS doit relever ces taux, dans le but d'augmenter les taux d'intérêts et ainsi ralentir l'économie et freiner les hausses de prix en diminuant la demande. Malheureusement, ce mécanisme a des impacts négatifs sur les loyers. Étant donné que les bailleurs sont contraints de payer de plus grosses sommes en raison des taux d'intérêts élevés, ils augmentent les prix des loyers pour faire face à ces coûts.

Au vu de ce qui précède, l'État doit intervenir pour venir en aide à une population qui souffre tout particulièrement de ces charges. Il faut pour cela mettre à dispositions des logements abordables pour les étudiant·e·s, par exemple en:

- Ajustant les calculs des bourses d'études, respectivement en les ajustant aux loyers croissants, afin de permettre aux étudiant·e·s de financer des logements abordables ;
- Continuant à subventionner la construction de nouveaux hébergements pour étudiant·e·s ;
- Octroyant aux cantons et aux communes la compétence de fixer des loyers maximaux.

3. Points supplémentaires

En raison de l'inflation croissante et des difficultés financières des étudiant·e·s qui en résultent, les points suivants doivent également être pris en compte :

- Les difficultés financières entraînent souvent une pression psychologique plus importante. Selon l'étude de 2020 sur [la situation sociale et économique des étudiants](#) de l'Office Fédéral de la Statistique, 60% des étudiant·e·s ont des difficultés financières plus ou moins élevées. La hausse des dépenses peut rapidement conduire à des difficultés financières. Les étudiant·e·s sont ainsi contraint·e·s d'augmenter leur taux d'occupation dans leur activité professionnelle à côté des études. Ceci provoque alors un stress supplémentaire dans leurs études car les personnes concernées ont trop peu de temps pour leurs activités professionnelles et estudiantines. La charge mentale est alors accrue – elle qui, selon l'étude de l'OFS, était déjà terriblement élevée avant la situation actuelle : presque un quart des étudiant·e·s souffrent de symptômes de dépression moyenne à sévère. Le stress est en outre un des principaux facteurs de difficultés au cours des études selon l'étude de l'OFS. L'état psychologique des étudiant·e·s, étant déjà critique, risque de se trouver encore plus précarisé par la charge financière supplémentaire. Les mesures de soutien financier aux étudiant·e·s contribuent donc directement au soulagement mental de ce profil de population déjà fortement fragilisé psychologiquement.
- Le renchérissement actuel et les dépenses accrues qui en découlent touchent surtout les groupes marginalisés et aux ressources financières limitées tels les étudiant·e·s réfugié·e·s. Un ajustement des bourses et de l'aide sociale est décisif dans la poursuite des études des personnes concernées. Afin d'assurer un accès égalitaire aux hautes études, il est impératif de prendre des mesures pour ne pas restreindre les possibilités de formation des revenus les plus bas et pour ne pas renforcer les inégalités (financières) existantes.
- Les étudiant·e·s sont prêt·e·s à apporter leur contribution même dans cette crise. La fermeture des hautes écoles et le recours à l'enseignement à distance en raison de mesures d'économie de coûts et d'énergie doit cependant être impérativement évité. Après deux années de pandémie et les incertitudes qui en découlent, l'UNES ne considère pas que le recours à l'enseignement à distance en raison de la situation actuelle soit envisageable, avant que d'autres mesures dans le domaine de la vie publique n'aient été prises. Comme l'a déjà souligné l'UNES pendant la pandémie de Covid-19, les hautes écoles ne sont pas comparables à des offres de loisirs. Cela est à prendre en considération étant donné que l'importante charge mentale des étudiant·e·s se voit aggravée par de telles mesures.

4. Résumé et conclusion

Un logement ou des transports abordables sont une condition nécessaire pour les études. Ainsi, si les coûts des logements et des transports sont trop élevés, les étudiant·e·s à revenu modeste peuvent subir des conséquences considérables. Celles-ci peuvent en effet affecter négativement le cursus ou le diplôme voire, dans le pire des cas, empêcher d'entreprendre des études.

De manière générale, l'UNES souhaite rappeler les positions et revendications qui ont déjà été adressées aux hautes écoles, aux cantons et à la Confédération. Les situations actuelles de

crise comme la pandémie ou la guerre, et les complications qui en découlent tels que le renchérissement aggravent des problèmes de base déjà présents. La situation sociale et économique des étudiant·e·s doit être améliorée durablement grâce à des ajustements systémiques afin d'assurer un accès aux hautes écoles basé sur l'égalité des chances même dans des temps de crise.

L'UNES demande que la situation sociale et économique des étudiant·e·s soit traitée de manière prioritaire et que les problèmes dans les divers domaines, tels que le logement étudiant, les bourses d'études ou la mobilité, soient examinés sur un plan systémique. Le site universitaire suisse est la ressource la plus importante que la Suisse possède. En temps de crise, elle ne doit surtout pas être affaiblie.